

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des activités supports à la production

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et techniques

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s)cohabilité(s) : /

La licence professionnelle mention *Gestion de la production industrielle* spécialité *Management des activités supports à la production* est portée par l'UFR Sciences et techniques de l'Université de Bourgogne et les enseignements ont lieu sur l'antenne d'Auxerre et à la maison de l'entreprise - ANIFOP avec laquelle elle est conventionnée dans le cadre de l'Institut des techniques d'ingénieurs de l'industrie (ITII).

C'est une licence en contrat de professionnalisation qui vise à former des étudiants en qualité, sécurité et/ou environnement, au service des PME-PMI pour les industries et les bio-industries. La professionnalisation est renforcée avec la préparation des étudiants à deux certificats de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM technicien de la qualité et coordonnateur QSE). Cette formation vise, en plus, des connaissances techniques liées au domaine qualité, santé et environnement, à apporter des connaissances transversales liées aux connaissances de l'environnement socio-économique de l'entreprise et au management. Elle est ouverte en contrat de professionnalisation (une semaine académique et deux semaines en entreprise).

Synthèse de l'évaluation

L'objectif de double compétence technique et managériale du diplôme paraît pertinent. La convention de partenariat avec la maison de l'entreprise-ANIFOP, ainsi que son pilotage permettent de garantir une spécificité et une implantation adéquate avec le tissu industriel local et régional. La licence professionnelle *Gestion de la production industrielle* spécialité *Management des activités supports à la production* a donc toute sa place dans l'offre de formation de l'établissement même si les effectifs sont limités.

L'objectif de professionnalisation est parfaitement respecté, d'une part, puisqu'il s'agit d'une formation en contrat de professionnalisation et, d'autre part, avec l'implication importante des intervenants extérieurs professionnels soigneusement recrutés (315 heures), ainsi que la part des projets (140 heures) et du stage (700 heures). Les compétences que doivent acquérir les alternants et les métiers ciblés sont parfaitement définis, confortés par l'acquisition de certifications CQPM.

Le recrutement des étudiants se fait en deux phases, la première étant l'étude d'un dossier et la seconde un entretien avec les membres de l'équipe pédagogique et le représentant de la maison de l'entreprise. Il apparaît que tous les étudiants candidats semblent être retenus à l'issue de ces deux phases et que le nombre de places disponibles reste supérieur au nombre de demandes. L'effectif est stable sur la période 2011-2014, mais en baisse par rapport à la période précédente et une communication plus importante autour de la formation et de la nouvelle option bio-industrie (qui remplace l'option Technicien en agro/santé/environnement) pourrait peut-être permettre de pallier le léger manque d'attractivité, notamment auprès des étudiants de L2 dont le taux est très faible.

Le taux de réussite, même s'il est en légère baisse, est très satisfaisant. De même le taux d'insertion professionnelle, malgré un contexte économique difficile, reste très correct. En outre, le nombre d'étudiant en poursuite d'étude est faible et en baisse depuis 2011 et les poursuites d'études se font dans un autre établissement que l'Université de Bourgogne.

Enfin, le suivi et la validation des compétences des étudiants sont un point fort de la formation. La mise en place du livret d'apprentissage et des fiches d'évaluations hebdomadaires rendent efficace la progression des étudiants et permettent les ajustements nécessaires à certains modules de la formation. L'engagement des professionnels au sein de la formation et d'un pilotage efficace sont à mettre au crédit de la formation.

Points forts :

- L'évaluation des modules de formation par les étudiants.
- Le suivi des compétences via le livret d'apprentissage.
- Le pilotage de la formation et la bonne structuration du conseil de perfectionnement.
- La forte implication des professionnels du secteur et la place de la professionnalisation et la délivrance de certifications CQPM.

Points faibles :

- L'attractivité de la formation assez faible, malgré la réorientation vers les bio-industries.
- Un faible recrutement en L2.
- L'effectif limité, posant question sur la sélectivité et en baisse par rapport à la période avant 2011.
- La faible ouverture à l'international.

Recommandations :

Le dossier est complet et détaillé et l'analyse faite de la formation, qui est en parfaite adéquation avec le monde professionnel local et régional, paraît très réaliste.

Le pilotage de la formation est rigoureux. Il serait utile de présenter plus complètement les outils mis en place en fournissant par exemple des statistiques sur l'évaluation de la formation par les étudiants.

Une convention avec différents lycées existe, mais il faudrait préciser son utilité.

Par ailleurs, une communication plus importante, notamment auprès des étudiants de licence généraliste, autour de la nouvelle option bio-industrie pourrait permettre d'améliorer l'attractivité de la formation.

Enfin, il conviendrait d'effectuer une enquête de suivi permettant de qualifier le type d'emploi occupé par les diplômés.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La structuration et l'organisation de cette formation par alternance en gestion de la production industrielle spécialité MASP est parfaitement en adéquation avec, d'une part, les objectifs visés et, d'autre part, les attentes industrielles. L'objectif de professionnalisation est renforcé et garanti par l'obtention de certificat QPM. Les débouchés, restreints, sont parfaitement ciblés. À l'issue du tronc commun, le choix d'option via l'unité d'enseignement (UE) 4 permet à un étudiant de se spécialiser dans l'une des trois colorations de la formation (technicien qualité UE4A, technicien en agro/santé/environnement UE4B remplacée par l'option bio-industrie et coordonnateur du système qualité sécurité environnement UE4C), avec un volume horaire bien équilibré. Enfin, le fonctionnement par alternance (une semaine académique, deux semaines en entreprise) est approprié.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les enseignements de la formation se déroulent dans le cadre de l'ITII Bourgogne qui regroupe l'UB et les quatre chambres syndicales de la métallurgie. La branche professionnelle, via l'ANIFOP est donc fortement présente et le fort potentiel d'entreprises locales et régionales permet d'optimiser les relations entre l'équipe pédagogique, les étudiants et les professionnels. Enfin, une attention particulière a été apportée notamment aux formations comparables à proximité et l'ANIFOP, dont l'un des rôles est de promouvoir les formations professionnalisantes régionales, permet d'éviter les formations identiques. Cette licence professionnelle se singularise par sa nouvelle spécificité en bio-industries pour conforter son implantation locale.</p>

Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique de la licence professionnelle MASP est constituée d'enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences et techniques et d'intervenants extérieurs professionnels de la maison de l'entreprise. Le recrutement des personnels extérieurs est rigoureux. Ils sont recrutés sur dossier et doivent justifier de leurs compétences pour intervenir dans la formation. Le taux de ces intervenants extérieurs est important (315 heures).</p> <p>Le comité de pilotage, composé de cinq enseignants-chercheurs et d'un représentant de l'ANIFOP, se réunit cinq fois par an, en dehors des réunions « sur demande », pour faire un bilan de l'année passée et un cadrage de la formation pour l'année en cours.</p> <p>Des conventions de partenariats avec les lycées existent, mais l'intervention de personnes qualifiées issues de ces lycées est très faible.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont stables et en moyenne une quinzaine d'étudiants composent la formation. Ils sont issus majoritairement de BTS (10/18 pour 2014), et de DUT (5/18 en 2014) et très faiblement de L2 (3/18 en 2014). Globalement le taux de réussite au diplôme est très fort, même s'il diminue légèrement depuis 2014, et les poursuites d'études sont en diminution (25 % d'étudiants en 2012 contre 15 % en 2014). L'objectif de professionnalisation est donc conforté.</p> <p>L'attrait de la formation semble limité puisqu'en moyenne 15 étudiants optent pour cette formation, alors que 26 places sont disponibles. Une communication plus importante autour de l'option bio-industrie devrait permettre d'augmenter les effectifs.</p> <p>L'enquête interne donne un taux d'insertion professionnelle de 80 % en moyenne sur la période. La nature des emplois et les fonctions occupées ne sont pas qualifiées.</p>
Place de la recherche	<p>En dehors des enseignants-chercheurs issus du Laboratoire électronique informatique et image (LE2i) qui peuvent donner accès aux étudiants à certains outils dans leur spécialité (notamment en métrologie et en chimie), il n'existe aucun contact réel avec le milieu de la recherche (visite de laboratoire public ou d'entreprise, etc.)</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le contact avec le milieu socio-professionnel de la formation est important et la professionnalisation est placée au centre de celle-ci comme le montre la forte implication de la chambre syndicale des industries métallurgiques de l'Yonne rattachée à la maison de l'entreprise ANIFOP.</p> <p>La formation fonctionne sur le principe du contrôle continu et une part importante de l'enseignement est dédiée aux projets qui permettent une mise en situation « réelle » de l'étudiant. De plus, un grand nombre de vacataires (13 sur 22 enseignants) intervient dans les différentes unités d'enseignements de la licence.</p> <p>La fiche RNCP est clairement établie et les points clés de la formation sont également clairement identifiés.</p>
Place des projets et stages	<p>Il s'agit d'une formation par alternance donc le stage et les projets sont au cœur de la formation. Le fonctionnement sur une semaine de formation académique et deux semaines en entreprise permet à un étudiant d'appréhender au mieux le milieu professionnel. L'évaluation du projet tuteuré (140 heures et 6 crédits européens - ECTS constituant une UE à part entière) et du stage (700 heures et 12 ECTS), qui bénéficient d'un triple encadrement (le tuteur pédagogique, le responsable CQPM et le tuteur entreprise), est rigoureuse et réalisée de façon à ce que tous les aspects liés au métier soient pris en compte.</p>
Place de l'international	<p>La formation a été conçue et élaborée avec et pour les industriels locaux, donc la formation n'est pas directement concernée par une ouverture internationale.</p> <p>L'ANIFOP met néanmoins en place un libre accès à un laboratoire de langue et offre la possibilité aux étudiants de passer le TOEIC. La semaine d'anglais intensif a été supprimée et les modules d'anglais sont dorénavant étalés sur plusieurs sessions.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait par le comité en charge du recrutement composé du responsable de la formation et d'un professionnel, sur dossier suivi d'un entretien à la maison de l'entreprise ANIFOP pour garantir l'adéquation entre la formation, les besoins industriels et l'alternant. Cependant le nombre de demandes inférieur au nombre de places disponibles fait que la seule condition d'accès semble être l'obtention d'un diplôme de niveau bac +2 et l'accord de professionnalisation avec une entreprise.</p> <p>Il n'y a aucun dispositif d'aide à la réussite, de mise à niveau ou de passerelles.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La licence professionnelle est suivie en contrat de professionnalisation. Les modalités d'enseignements sont bien adaptées et permettent de couvrir tous les cas (, adaptation pour les sportifs HN, etc.)</p> <p>L'utilisation des outils numériques pour la pédagogie est faible, mais progresse, notamment avec l'initiation au e-learning et à l'auto-apprentissage. Enfin, un environnement numérique de travail est mis à disposition.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont clairement définies et l'évaluation des étudiants est conforme au référentiel commun mis en place par l'UB. L'évaluation est faite sous forme de contrôle continu, et une attention particulière est donnée à l'évaluation du stage et des projets. Le jury est composé de six personnes également membres du conseil de perfectionnement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition et le suivi des compétences sont très bien évaluées à travers les projets, le stage, mais également au travers d'un livret qui permet à l'alternant d'indiquer, de façon régulière, son avancement, sa progression et peut de cette manière identifier clairement les compétences acquises. La validation finale se fait après la soutenance de fin d'année et la grille d'évaluation spécifique à l'option sert de support lors de la soutenance. L'annexe descriptive au diplôme informe sur la formation, son contenu et son organisation de façon détaillée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants est réalisé dans un premier temps directement au moment de la soutenance de stage en fin d'année puis, dans un second temps, une enquête régulière, tous les deux ans, est réalisée. Dans l'ensemble les procédures mises en place pour le suivi des étudiants sont très efficaces, mais il conviendrait d'étoffer les taux d'insertion professionnelle en qualifiant les métiers vers lesquels s'orientent les étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement, constitué d'autant d'enseignants que de professionnels, se réunit une fois par an dans le cadre du conseil d'administration de l'ITII. L'évaluation des enseignements par les étudiants est un point fort de la formation, et les ajustements nécessaires des modules peuvent être faits en « temps réel ». Les étudiants remplissent des fiches d'évaluation à la fin de chaque semaine afin que les enseignants répondent à leurs attentes. Le processus d'autoévaluation fonctionne très bien puisqu'ajoutées au conseil de perfectionnement mis en place, de nombreuses réunions pédagogiques et des consultations régulières auprès des industriels sont établies pour rééquilibrer, le cas échéant, les modules d'enseignement. Enfin dans le cadre du suivi des projets, il est mesuré le taux de satisfaction des étudiants mais aussi des entreprises partenaires, qui suivent d'ailleurs pour la plupart, la formation depuis plus de 10 ans.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

